

FICHE D'INFORMATION : ENTREPRISES, DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

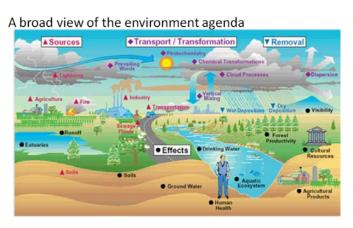
Développement durable

Le développement durable est un concept qui saisit l'équilibre de l'interdépendance entre les facteurs économiques, environnementaux et sociaux afin de veiller à ce qu'aucun de ces aspects ne soit développé au détriment des autres. C'est un élément déterminant pour la comptabilité fondée sur le triple bilan (qui vise à attribuer une valeur monétaire aux résultats tant sur le plan environnemental et social que sur le plan économique) et l'établissement de rapports sur la responsabilité sociale des entreprises. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, organisée par l'ONU, examine et mène des négociations sur les politiques et mesures portant sur le développement durable.



Priorités générales en matière environnementale : émissions rejetées dans l'air, les sols, l'eau et épuisement des ressources du fait de leur utilisation par l'industrie, les ménages, l'agriculture et les transports

Pendant longtemps, c'est l'industrie, identifiée comme la source d'émissions la plus visible, qui cristallisait les inquiétudes relatives à l'environnement. Il est aujourd'hui admis que l'ensemble de la société, y compris les consommateurs, les ménages et les systèmes de transport, ont une incidence sur l'environnement, du fait de leur demande en énergie et en ressources naturelles, et de leurs effets sur la biodiversité. On a eu recours à des dispositions réglementaires, des mesures et incitations fiscales, des instruments du marché et des activités de sensibilisation générale pour s'attaquer aux problèmes à mesure qu'ils apparaissaient. Des mesures bien ciblées conditionnent assurément le comportement d'un public visé mais elles peuvent avoir des conséquences imprévues. Elles ont toutes une incidence sur l'activité économique. Certaines ont occasionné des dépenses, tandis que nombre de ces initiatives ont également stimulé l'innovation et le progrès technologique. Selon l'endroit où l'on se trouve, il se peut qu'un enjeu environnemental soit plus important qu'un autre au moment de définir les priorités politiques et qu'il ait plus de répercussions sur les activités d'une entreprise. Par exemple, les mesures d'incitation en faveur des énergies renouvelables peuvent faciliter le passage à des sources d'énergie à faible émission de carbone ; des inondations fréquentes peuvent encourager des plans d'intervention en cas d'inondation. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) aborde, dans une large perspective, les politiques et mesures permettant de répondre à ces questions.



Priorités relatives au changement climatique : gaz à effet de serre et réchauffement planétaire

La température de la planète varie depuis la nuit des temps, mais aujourd'hui on s'inquiète du rythme du réchauffement. Les traces des gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont piégées par la chaleur. Ces gaz sont essentiels à la vie humaine; sans eux la terre gèlerait pendant la nuit. Une quantité croissante de gaz à effet de serre est piégée par une chaleur plus vive, ce qui entraîne une augmentation de la température du globe. Différents modèles ont été proposés afin de simuler des effets potentiels comme l'augmentation du niveau des mers, la fonte du manteau neigeux, la menace d'extinction qui pèse sur des espèces vulnérables et l'augmentation du nombre de phénomènes climatiques extrêmes. Toutes ces manifestations auront un impact très singulier sur les différentes régions du monde et les entreprises qui s'y trouvent. Quel que soit le phénomène qui peut se produire et quel que soit l'endroit, le secteur des assurances a pris note de la probabilité des changements climatiques extrêmes et a annoncé une hausse des coûts d'assurance pour les entreprises. Audelà de cet aspect, les émissions de dioxyde de carbone résultant de la combustion de combustibles fossiles, nécessaire à la production d'énergie et aux transports, ont fait l'objet d'une attention particulière. Des mesures ont donc été encouragées à l'échelle internationale par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) afin que les gouvernements favorisent le passage à des économies à faible émission de carbone. Celles-ci auront un impact considérable sur les entreprises, le travail et l'emploi.

L'économie verte et les emplois verts

Ces questions ont suscité des débats sur l'économie verte et les emplois verts. D'aucuns disent que l'économie verte conduit au développement durable et qu'elle lutte contre la dégradation de l'environnement et les facteurs qui favorisent les changements climatiques. Des sommes extraordinaires ont été allouées à des mesures en faveur de la *croissance verte* et des *emplois verts* dans le cadre de programmes de relance de l'économie. Les décisions de politique générale, les dispositions réglementaires, les instruments fondés sur le marché et les mécanismes de financement fondés sur le marché qui sont destinés à aborder les *questions vertes* sont désormais si complets qu'ils ont un impact direct sur le processus décisionnel des entreprises et qu'ils les touchent toutes, quels que soient leur taille ou les secteurs concernés. La transition vers une économie verte et à faible émission de carbone aura des effets singuliers sur différentes entreprises et régions du monde et sur les perspectives d'emploi. Il s'ensuivra une demande en faveur de compétences et de technologies nouvelles ainsi que d'innovations.

Pourquoi ces travaux sont-ils pertinents pour les entreprises?

Р	'ar	ce	q	ue

- Les investigations scientifiques mettent en lumière de nouveaux phénomènes et effets ;
- Les progrès technologiques créent de nouveaux produits et services pour faire face aux incidences sur l'environnement et aux effets concrets des changements climatiques, et les gérer ;
- Les mesures économiques changent les paysages politiques, les pratiques, les panoramas financiers et sociaux.

Les débats sur les changements climatiques et l'environnement ont eu une incidence sur tout un éventail de programmes politiques et, partant, sur le cadre des activités économiques. Il est donc important que les organisations d'employeurs participent à ces discussions aux niveaux local, national et international, en tant que représentants de leurs membres. Dans de nombreuses régions, certaines politiques ont un bon ancrage et elles influent déjà sur les opérations des entreprises. Il faut surveiller de près leur évolution et leurs besoins d'évolution et les influencer afin de garantir un appui favorable à des entreprises durables.

Ce que fait l'OIE pour influencer le cours des évènements

L'OIE promeut et protège les intérêts des employeurs dans les forums internationaux, et œuvre pour garantir le développement des entreprises et la création d'emplois. Les travaux de l'OIE sur les questions environnementales se concentrent sur les effets des changements climatiques et des politiques environnementales sur l'emploi et la situation sociale. Elle met à profit son expertise dans ce domaine pour collaborer avec d'autres organisations internationales d'employeurs, comme la Chambre de commerce internationale (CCI) et le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), afin de contribuer à ce que les dirigeants aient les meilleures informations possibles pour influencer les orientations politiques et les pratiques. Les travaux de l'OIE s'appuient également sur des partenariats avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), dans le cadre de la stratégie commune à tous les organismes des Nations Unies.

Pour toutes informations ou questions supplémentaires

Consulter la page *Environnement et changement climatique* du site Internet de l'organisation : www.ioe-emp.org. Pour tout autre renseignement, contacter par email le Dr Janet Asherson, conseillère auprès de l'OIE, ou par téléphone +41 22 929 00 08.